

COMMUNICATION – 11 AOÛT 2022

SÉNEÇON JACOBÉE : SOYONS TOUS ATTENTIFS !



Le séneçon jacobée, une espèce à réguler

Alertés récemment par plusieurs habitants inquiets de la prolifération de cette plante toxique et potentiellement dangereuse pour le bétail, le Parc du Doubs souhaite sensibiliser les agriculteurs et les éleveurs de chevaux mais aussi les communes et les privés à la problématique du séneçon jacobée.

Les séneçons contiennent une substance toxique (alcaloïde) voire mortelle pour certains animaux, en particulier les chevaux mais aussi les porcs et les bovins. L'effet toxique est cumulatif et il n'y a pas d'antidote. Des traces d'alcaloïde peuvent également se retrouver dans le miel lorsque les abeilles butinent du séneçon jacobée en grande quantité. Chacun est donc invité à lutter contre cette plante indésirable. Son arrachage, notamment en milieu agricole, relève de la responsabilité morale de chaque propriétaire.

Récemment, un groupe de bénévoles s'est réuni au Noirmont pour mener une campagne d'arrachage de séneçon jacobée. La plante a ainsi pu être éliminée du territoire communal. De telles actions sont à saluer et devraient pouvoir être répétées en d'autres lieux. Une attention particulière doit être portée aux espèces présentant des similitudes visuelles, tel le millepertuis, afin de ne pas arracher une espèce non dangereuse.

Les chambres d'agriculture Agrijura, CNAV et CAJB ainsi que la Fondation rurale interjurassienne sensibilisent également à ce problème et peuvent fournir des informations complémentaires.

Comment lutter contre le séneçon jacobée ?

- Arracher les plantes avant que les graines ne se disséminent.
- Eliminer les plantes par incinération en les mettant dans des sacs poubelle.
- Ne pas composter les plantes.
- Informer sa commune, ou le service des ponts et chaussées local (route cantonale), de la présence de séneçon jacobée sur son territoire, notamment le long des routes et sur les friches, terrains propices à sa prolifération.



La crépide bisannuelle et le millepertuis, des espèces à conserver